

U2s P3 E2 C2



DESSCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC hétérogène compact U2s P3 E2 C2 en lames ou dalles

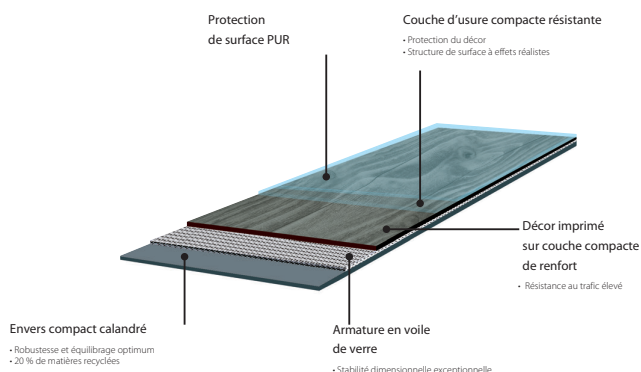
Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact certifié QB UPEC en lames ou dalles de classement U2s P3 E2 C2 de type **Allura 0.4**.

Le revêtement de sol sera un revêtement **PVC hétérogène compact** décoratif en dalles et lames calandré sous haute pression de conception et fabrication 100 % européenne sans phtalate. Il bénéficiera d'une résistance au glissement accrue (R10) et d'une excellente résistance au poinçonnement $pr \leq 0,04 \text{ mm}$.

Son armature en voile de verre lui conférera une excellente stabilité dimensionnelle $\leq 0,10 \%$. Il sera doté d'une couche d'usure en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabriquant⁽¹⁾).

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose

Pose collée :

Mise en œuvre et type de colle (type **540 eurosafe special**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints vifs sur support bois

E2 : joints vifs sur support béton

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utile.

Entretien

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Allura 0.4
	U2s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°311-026.1
Épaisseur totale	2 mm
Couche d'usure	0,40 mm
Masse surfacique totale	2780 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Efficacité acoustique au bruit de choc déclarée	$\Delta L_w = 5 \text{ dB}$
Poinçonnement rémanent	$\leq 0,04 \text{ mm}$ (exigence de la norme $\leq 0,10 \text{ mm}$)
Réaction au feu	Bfl-s1* - T11.32653.01br (TÜV)
Classification selon NF EN ISO 10582	23 - 32

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Fabriqué à partir d'une technologie sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC $< 20 \mu\text{g}/\text{m}^3$, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction
- (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH⁽²⁾
- Recyclable à 100 % (hors cadre amiante)
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable
- Fabrication et conception européennes

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.